

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

Séance du 17 octobre 2023 à 18 heures 15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :
ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, THIRIOT Christian,
LUCIANO Luc, NOUVEL Alain, DRAMAIX Jean-Guy , MILLET
Jérôme, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence,
MORIN Catherine.
Excusée : DUMAS Chantal (a donné pouvoir à DRAMAIX
Jean Guy).

Date de convocation :
13/10/2023
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Objet :

Délibération n°19.2023

Attributions de subventions aux associations dans lesquelles aucun élu n'est impliqué pour l'année 2023

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des associations pour l'année 2023, dans lesquelles aucun élu n'est impliqué. Il propose les attributions suivantes :

Associations	Montant attribué 2022	Montant demandé 2023	Montant proposé 2023
Cartable à la main	300	300	300
Sérénades en Baronnies	200		200
Huile et Olive en fête	175		175
AFB	100		100
Basket club nyonsais	100		100
Intervalle	200		100
Bougeons avec les Jeunes	100		100
Patrimoine Histoire et Culture des Baronnies	50		50
Total			1125

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver les montants proposés ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations conformément à ce tableau.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 17/10/2023

Christian THIRIOT, Maire.

